

---

# La chute du Premier ministre belge Louis De Potter. Comment les mots effacent de l'Histoire un Premier ministre

163

Varda Furman Koren  
EHES, Université de Lille

RÉSUMÉ. La chute politique du premier Premier ministre de la Belgique, Louis De Potter, demeure mystérieuse. Pourquoi un héros révolutionnaire porté au pouvoir par acclamations populaires « glisse »-t-il du sommet de la politique belge à l'exil, jusqu'à subir la pire des sanctions pour un homme politique, l'oubli ? À peine un mois s'écoule entre son entrée triomphante à Bruxelles et sa démission du Gouvernement provisoire (octobre 1831). Le présent article se veut à l'affût de cette chute mystérieuse. À partir d'une analyse rhétorico-pragmatique de sa *Lettre à mes concitoyens* et de la mise en rapport entre le niveau explicite et le niveau implicite du discours, on s'interrogera sur la perte du pouvoir. Notre analyse essaie de démontrer que la lettre de démission, en apparence un simple adieu, est en réalité un appel masqué pour la mise en place d'une dictature s'inspirant du modèle français jacobin de 1793. Par ce choix, masqué dans le texte, et pourtant ancré dans les mots, Louis De Potter se heurte aux présupposés et aux valeurs politico-culturelles du peuple belge.

MOTS-CLÉS : Belgique, 1830, analyse rhétorico-pragmatique, implicite, dictature



Cet article est mis à disposition selon les termes de la licence *Creative Commons* attribution / pas d'utilisation commerciale / partage dans les mêmes conditions 4.0 international. ISSN : 2260-7838. <http://savoirsenprisme.univ-reims.fr>

**ABSTRACT.** The political downfall of Belgium's first Prime Minister, Louis De Potter, remains a mystery. Why does a revolutionary hero, brought to power by popular acclaim, « slip » from the pinnacle of Belgian politics into exile, only to suffer the worst punishment for a politician - oblivion? Barely a month elapsed between his triumphant entry into Brussels and his resignation from the Provisional Government (October 1831). This article seeks to shed light on this mysterious fall. Based on a rhetorical-pragmatic analysis of his *Lettre à mes concitoyens*, and a comparison between the explicit and implicit levels of discourse, we will examine the loss of power. Our analysis attempts to demonstrate that the resignation letter, apparently a simple farewell, is in reality, a masked call for the establishment of a dictatorship inspired by the Jacobin French model of 1793. With this choice, masked in the text, yet anchored in the words, he clashes with the premises of the Belgian people.

**KEYWORDS:** Belgium, 1830, Rhetoric and Pragmatic Analysis, Implicit, Dictatorship

## Introduction

La chute politique de Louis De Potter demeure mystérieuse. Pourquoi un héros révolutionnaire porté au pouvoir par acclamations populaires « glisse »-t-il du sommet de la politique belge à l'exil, jusqu'à subir la pire des sanctions : l'oubli ? Trente-trois jours s'écoulent entre son entrée triomphante à Bruxelles, le 28 septembre 1830, et sa démission du Gouvernement provisoire, le 31 octobre. Pendant cette période courte mais déterminante quant au sort de la Belgique, Louis De Potter assume la fonction de Premier ministre, participe à la rédaction de la Constitution et inaugure le Congrès national au nom du peuple belge. C'est alors que par une volte-face, il est brusquement et définitivement rejeté par son peuple. Aucun Belge ne se souvient aujourd'hui du nom de celui qui fut le Premier ministre de la nation, ni grand boulevard, ni station de métro ne lui sont consacrés. Seule une petite rue, dans la commune de Schaarbeek, porte le nom de De Potter<sup>1</sup>. À partir de sa démission, seuls les néo-babouviistes feront encore appel à son autorité. Partout ailleurs, Louis De Potter ne suscite que critiques et colère.

Le présent article est à l'affût de cette chute mystérieuse. À partir d'une analyse rhétorico-politique de la *Lettre à mes concitoyens* publiée le 31 octobre 1830, on s'interrogera sur la perte de pouvoir de Louis De Potter<sup>2</sup>. L'étude sera également éclairée par l'ensemble des œuvres politiques de l'auteur et de ses polémiques avec ses confrères et adversaires politiques. L'objectif sera de dégager certaines caractéristiques profondes (notamment l'appel à la dictature comme

1 Ce silence ressort d'autant plus que le nom de ses contemporains tels Charles Rogier, De Brouckère et Ducpétiaux ont des lieux publics consacrés.

2 Toutes nos citations de cette lettre seront empruntées à la seconde édition, plus exhaustive, parue à Bruxelles le 23 novembre 1830 à l'imprimerie de Ode et Wodon.

moyen de sauver la révolution nationale belge) de la pensée politique de Louis De Potter, et de jeter, surtout, une nouvelle lumière sur l'absence de compréhension entre le dirigeant et son peuple. Je présenterai d'abord le contexte historique du mouvement néo-babouviste belge. Puis je réaliserai une micro-analyse de deux extraits de la lettre de démission de Louis de Potter à partir d'une approche rhétorico-politique.

## Le mouvement néo-babouviste belge

165

Le terme de « néo-babouvisme » désigne un mouvement politique mais aussi une culture politique. Les néo-babouvistes, successeurs de Babeuf, sous la tutelle de Buonarroti ont agi en Europe dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur objectif était de répandre en Europe la République égalitaire et le suffrage universel. La publication du livre de Buonarroti, la *Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf*, en premier lieu à Bruxelles en 1828 et ensuite à Paris et dans d'autres pays<sup>3</sup>, donne un élan au mouvement. Il se répand à travers la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre.

Les néo-babouvistes revendiquent la République égalitaire et le suffrage universel. Ils demandent de fonder la révolution politique sur une profonde révolution sociale. Celle-ci prend appui dans l'association et dans le dialogue polémique. L'association constitue la cheville ouvrière de la révolution. Elle vise à soulager la misère physique et morale du peuple et veut l'inciter à mettre en place ses propres cadres. Le dialogue polémique est la seconde pierre de touche de l'action révolutionnaire. Il est marqué par la virulence du ton. Ni le ton modéré des républicains et des socialistes, ni le silence imposé par le terrorisme blanquiste, mais un cri de guerre qui lance un défi.

Le néo-babouvisme se présente, surtout, comme une alternative au blanquisme et à l'action proprement terroriste. Ces deux mouvements se proclament les héritiers de Babeuf. Certes, comme de nombreux autres républicains et socialistes radicaux, ils collaborent au sein de certaines sociétés secrètes et se soutiennent réciproquement lors des procès politiques. Cependant, les néo-babouvistes se fraient une « autre » voie révolutionnaire et se différencient du blanquisme<sup>4</sup> par trois aspects. Tout d'abord, les blanquistes agissent dans la clandestinité dans l'objectif de saper le pouvoir. Leur modèle est celui du franc-tireur de la guérilla. Les néo-babouvistes, eux, n'auront recours à la violence qu'en dernière instance et ils s'opposent aux régicides. Leur modèle est celui du dirigeant stratège qui fait alterner différentes formes d'action : celle de l'homme politique, du journaliste, du dirigeant social, du révolutionnaire clandestin. Leur modèle requiert surtout de la souplesse. Par la suite, les blanquistes opteront pour une attitude de repli et de renfermement. La parole y deviendra ordre d'action.

3 P. Buonarroti, 1828.

4 G. Geffroy, *L'Enfermé*, vol. 1, Paris, Fasquelle, 1897, p. 33.

Les néo-babouvistes, au contraire, optent pour une attitude d'ouverture vers l'extérieur. Au lieu d'effacer le discours de l'autre, il s'agit de l'affronter en démasquant ses prémisses, en réfutant ses arguments. Enfin, tandis que chez les blanquistes la révolution devient une finalité propre, les néo-babouvistes la considèrent comme un pur moyen. Elle devrait amener à la régénération sociale. L'expérience révolutionnaire belge de 1830 constitue un terrain d'observation exceptionnel dans l'histoire politique et sociale de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à partir de l'été 1830 que le peuple belge va réclamer son indépendance. C'est un moment de grâce pour les révolutionnaires radicaux qui accèdent au pouvoir par le support réel du peuple. En quelques semaines, le programme de Buonarroti de constituer en Belgique un foyer néo-babouviste semble se réaliser. Louis De Potter, dirigeant du mouvement, devient Premier ministre. Il est secondé par Jean Tielemans et par Alexandre Gendebien. Bien plus, un quart des membres du Congrès national est affilié à son mouvement. Les néo-babouvistes laissent leur empreinte sur la Constitution du pays et sur ses établissements politiques premiers. Or, la singularité du cas belge transparaît également par le déclin de la cause révolutionnaire. Le Premier ministre reste au pouvoir un mois. Il n'est pas le seul : à partir du 24 mars 1831 aucun néo-babouviste ne sera plus au pouvoir. Élan révolutionnaire fugitif qui n'aura pas d'assises durables.

Le néo-babouvisme belge est marqué par des distances géographiques et par des clivages idéologiques (on note trois centres d'action, à savoir la Flandre rurale, Liège et Bruxelles). Il s'agit d'un mouvement hétérogène et disséminé. On observe également un écart surprenant entre, d'une part, l'absence de coordination entre les différents milieux néo-babouvistes, qui touche parfois à l'ignorance mutuelle (volontaire ou involontaire), et d'autre part, des liens personnels serrés, voire familiaux à l'intérieur de chacun des groupes. Par tous ces traits, le néo-babouvisme belge se situe aux antipodes du néo-babouvisme français, qui constitue un mouvement relativement homogène, centriste, caractérisé, d'ailleurs, par plus de formalisme dans les relations. J'ai choisi de centrer l'analyse autour de Bruxelles et du « parti » national (Stengers, 2000), dont les acteurs principaux ont joué un rôle important dans le Congrès national belge, dans la rédaction de la Constitution et dans le premier gouvernement. Ses rédacteurs principaux étaient Louis De Potter, Adolphe Bartels, Alexandre et Félix Delhasse, A. Durand, Altmeyer et enfin le juriste Lucien Jottrand. Il s'agit d'une sorte de famille qui se fracturera<sup>5</sup>.

Rares sont les recherches consacrées à la vie ou à la pensée politique de Louis De Potter. En Belgique, sa biographie est esquissée par Théodore Juste, socialiste révolutionnaire de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais elle a attiré surtout l'intérêt des historiens marxistes, comme Maurice Bologne. Sous sa plume, la biographie de l'homme devient exemplaire pour démontrer une

5 « Tu dors, Brutus ! Vous me laissez, mon cher De Potter, sans nouvelles au moment du coup de feu ». Cet appel au secours lancé par Bartels à Louis De Potter, le 4 janvier 1839, marque un point de fracture dans leurs relations, qui iront désormais en se détériorant, jusqu'à leur rupture totale en septembre 1839. Voir, Wouters, H., *Documenten Betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging 1831-1853*, vol. 1, Louvain, Paris, Editions Welaters, 1963, p. 206.

thèse : la révolution de 1830, faite par les prolétaires, a été trahie par la bourgeoisie. Dans le cadre de cet article, je me contente de signaler quelques éléments qui me semblent importants de la biographie de De Potter : il est l'un des dirigeants de la révolution ayant pour objectif d'obtenir l'indépendance de la Belgique. C'est un *leader* charismatique. De tous les acteurs néo-babouvistes (belges et français), il est celui qui assume les fonctions politiques les plus importantes. Il devient le symbole de la révolution belge. Ainsi, les cris « Vive De Potter », « Vive la République » accompagnent la révolution nationale. Cependant, sa chute rapide lui vaut de longs séjours en exil où passe presque la moitié de sa vie et où il rédige la plupart de ses œuvres.

L'idée de la révolution politique constitue un leitmotiv dans son œuvre<sup>6</sup>. Elle se décline par une attitude volontariste qui rappelle le jacobinisme français. Sa pensée foncièrement révolutionnaire est tout à fait exceptionnelle dans le camp belge et elle lui vaut la rupture avec ses amis les plus intimes<sup>7</sup>. À trois reprises (en 1829, 1831, 1838) il tente de renverser le pouvoir par une insurrection armée. Son recours constant à la violence le différencie de tous les néo-babouvistes belges et de certains néo-babouvistes français et annonce, du moins en apparence, le blanquisme des années 1836-1839.

L'approche de cette étude et son cadre général d'analyse se situent dans la ligne de l'ensemble des œuvres d'Aristote<sup>8</sup>. En présupposant que le politique est un art architectural, à savoir qui touche à tous les aspects de la vie en société, je propose de mettre en place une analyse rhétorico-pragmatique et politico-historique élargie. Celle-ci se donne pour objectif de pouvoir analyser des corpus de dizaines voire de centaines de textes. Dans ce cas, j'ai essayé de frayer le chemin à l'analyse de ces quatre-cents œuvres historiques et politiques inédites<sup>9</sup>, rédigées entre 1830 et jusqu'à 1839. Je me suis attardée sur la manière dont les néo-babouvistes donnent sens et forme à leur révolution pour l'indépendance nationale de la Belgique. L'approche proposée s'inspire des travaux de Claude Lefort et de Pierre Rosanvallon, la méthode se situe dans la lignée des études du philosophe Marcelo Dascal. L'analyse s'inspire également des outils d'analyse de l'implicite, développés par les linguistes Oswald Ducrot et Catherine Kerbrat Orrecchioni<sup>10</sup>. Mon choix est de partir de l'écrit, des formes rhétoriques (mots, locutions, séquences discursives) qui apparaissent de manière répétitive dans les

6 « Une révolution doit être une vérité : sinon elle n'est plus qu'une calamité et une calamité profonde, sans compensation aucune ; si elle n'est, il faut la proclamer sur les toits [...] ». *Révolution belge 1828-1839. Souvenirs personnels*, t. 2, Bruxelles, Meline & Cans, 1839, p. 139.

7 Ainsi décrit-il sa rupture avec Bartels : « Il me menaçait d'une rupture que cependant il ne proclamerait qu'à regret ; je répondais que, sans vouloir la provoquer, je ne reculerais pas devant cette rupture au point de sacrifier à la crainte de la faire éclater mes opinions et ce que je croyais mon devoir. » *Ibid.*, p. 39.

8 Voir l'ensemble des œuvres d'Aristote et notamment les rééditions de : *Éthique à Nicomaque* ; *Le Politique*, 1995 ; *Oragnon*, 1995 ; *La Rhétorique*, 1991.

9 Il s'agit d'œuvres politiques, publiées pour la première fois entre 1830 et jusqu'à 1839, puis tombées dans l'oubli. Lorsque j'ai mené la recherche, ces œuvres ne figuraient dans le fichier d'aucun catalogue de bibliothèque, ni d'archives en Belgique. Lorsque je les ai découverts, ces écrits, en forme de brochures, étaient en train de tomber en poussière. Après de nombreuses demandes, ils ont finalement été micro-filmés.

10 Voir Claude Lefort, 1986, 1992. Voir aussi Pierre Rosanvallon, 2018 et 2020, et Marcelo Dascal, fondateur d'IASAC (International Association for the Study of Controversies), voir Dascal, 1983, 1999 ; Dascal M. & Cremaschi S. p. 1129-1172. Concernant l'implicite du discours, voir :

écrits. Ma première question est donc : quelles formes rhétoriques apparaissent de manière répétitive dans ces œuvres ?

Dans le cas des quatre-cents œuvres belges un phénomène rhétorique saillant a attiré mon attention : dans tous les extraits consacrés à la révolution apparaissent en un même syntagme deux messages apparemment contradictoires. D'une part, apparaît l'idée de « faire la révolution » qui renvoie à l'idée du révolutionnaire vaillant et énergique. D'autre part, apparaît, sous plume de ces mêmes révolutionnaires, la demande de suspendre la révolution. Le curieux message « Faisons la révolution, mais ne la faisons pas » traverse comme un leitmotiv les œuvres révolutionnaires belges. Que signifie cette forme rhétorique étrange ? Comment peut-on la définir ? D'où provient cette apparente contradiction ? Le terme d'oxymore<sup>11</sup>, figure de style classique qui permet de relier deux mots opposés dans leurs sens ou dans leurs connotations, me paraît le plus approprié pour le décrire. Seulement, comme j'essaie de le montrer, l'opposition peut se jouer entre deux orientations générales de la rhétorique (elle n'apparaît pas toujours sous la forme condensée d'une figure de style).

Ma seconde question est donc : quels sens les révolutionnaires accordent-ils à ces formes ? Et la troisième question : comment peut-on analyser et expliquer cette apparente contradiction avec le recul du temps ? Les caractéristiques morphologiques et sémantiques m'ont poussée à choisir le terme de « forme oxymorique » pour la désigner. La prise en compte des contextes linguistiques et politico-culturels où elle émerge m'a amenée à établir une corrélation entre cette forme rhétorique particulière et un positionnement politico-historique, à savoir la profonde ambivalence du peuple belge vis-à-vis de sa révolution nationale.

Oswald Ducrot, 1983 ; *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984 ; Catherine Kerbrat-Orrecchioni, 1986.

11 Dans le cadre des théories littéraires, linguistiques et philosophiques, l'oxymore est défini en général comme une forme d'antithèse qui unit en un même syntagme deux termes qui semblent contradictoires par leurs sens ou par leurs connotations et qui ont un même référent. Le rapprochement peut s'effectuer sur des termes ayant une même fonction syntaxique (un substantif, un adjectif, un verbe ou un adverbe) ou entre un thème et son prédicat. Il nous a semblé utile d'élargir cette définition classique de l'oxymore de manière à y inclure non seulement des figures de styles, mais un vaste éventail de formes rhétoriques qui semblent dérivées de cette figure et qui lui ressemblent sur le plan formel et sémantique. Nous proposons d'employer le terme de « formes oxymoriques » pour désigner ce continuum, qui va de la simple figure de style, à travers les formes syntaxiques qui « tendent à l'oxymore », et mène jusqu'aux contradictions qui se révèlent à un niveau plus global du discours, soit la juxtaposition de deux termes qui renvoient à des actes de langage opposés (tels « Faites » - « Ne faites pas ») ou à deux orientations globales de la rhétorique qui semblent opposées. Rappelons que la contradiction qui sert à identifier les formes « oxymoriques » est d'un ordre pragmatique et qu'elle ne recoupe pas forcément la logique formelle. Notre acception de l'oxymore est large : elle comporte ce que d'autres chercheurs appelleront des « alliances de mots », « paradoxismes » et certains « paradoxes » linguistiques. La contradiction peut se révéler sur différents niveaux sémantiques : A) L'oxymore peut relier un terme et son antonyme ou, et c'est le plus souvent le cas, les hyperonymes de ses antonymes. B) La contradiction porte sur les sens du terme ou, plus souvent, sur ses connotations. Dans notre cas, on constate un rapprochement entre des aspects « positifs » et « négatifs » d'un même thème (la révolution).

## Micro-analyse de la lettre de démission de Louis De Potter : la rhétorique de non-lieu

Dans tous ses écrits révolutionnaires, dès sa *Lettre à mes concitoyens* et jusqu'à son *Coup d'œil rétrospectif* sur la révolution publié en 1858, De Potter reproche aux Belges leur « révolution escamotée<sup>12</sup> ». Sa critique est exceptionnelle par son radicalisme : ce n'est ni à un obstacle étranger, ni à une mauvaise gestion qu'il rattache cet échec, mais à une profonde difficulté interne, soit l'absence d'esprit révolutionnaire : « [...] la révolution se traînoit lentement, se dépopularisoit de jour en jour, se consumoit elle-même, et menaçoit de s'évanouir sans résultat<sup>13</sup> ».

Louis De Potter, à différence de ses homologues qui se contenteraient d'une autonomie élargie, voulait la révolution. En d'autres termes : la révolution politique ne saurait être séparée d'une révolution sociale. À la différence de Bartels qui masque son projet républicain, Louis De Potter le proclame : « J'étais alors encore ce que j'avais toujours été, républicain<sup>14</sup> ». Le mot apparaît à maintes reprises dans la *Lettre*. Tout se joue entre le texte et le sous-texte, les notes suivant de près le discours et reprenant les mêmes arguments sous une formule différente. C'est dans une digression d'une longue note que réapparaît l'argument cité : « [...] comme simple citoyen, mes principes sont connus, ils sont démocratiques ; les opinions, je ne les ai jamais cachées, je suis républicain<sup>15</sup> ». Ce jeu entre un thème et ses variantes va *crescendo* jusqu'à la note ultime du texte<sup>16</sup>.

La question de la dictature occupe une place prépondérante dans l'œuvre. Si le thème explicite de la lettre est sa démission du pouvoir de Premier ministre, son objectif implicite est la justification d'une dictature provisoire et transitoire. L'idée de la dictature remonte aux débats sous la Terreur<sup>17</sup>. Dans la présente étude, nous nous contenterons de rappeler certains termes, pour placer au centre de l'analyse la discussion entre De Potter et de ses contemporains. La dictature transitoire et provisoire constitue une étape intermédiaire entre la destruction de l'ancien ordre social et l'établissement d'un ordre nouveau. Sous la Révolution l'idée apparaît dans le rapport de Robespierre, *Sur les principes du gouvernement révolutionnaire* (le 5 nivôse an II) : « Le but du gouvernement constitutionnel est de conserver la république, celui du gouvernement

12 Le terme apparaît explicitement dans *Y aura-t-il une Belgique ?* (De Potter, 1830, p. 15) et dans *De la révolution à faire*, (De Potter, 1831, p. 35).

13 *Lettre à mes concitoyens*, *op. cit.*, p. 5 ; *De la révolution à faire*, p. 35.

14 *Lettre à mes concitoyens*, *op. cit.*, p. 23.

15 *Ibid.* note.

16 L'idée réapparaît dans les pages 26, 27, 28, 30, 35-36, ainsi que dans l'appendice, dans la « réponse à M. de Mérode », p. 41 (le mot y figure sept fois !).

17 Pour avoir un aperçu global sur la succession historique des événements, voir : Albert Soboul, « Problèmes de la dictature révolutionnaire » (1789-1796), *AHRF*, n° 251, p. 1-13. Pour mieux comprendre la politique de la Terreur, les enjeux des débats et leurs origines, voir la récente étude de Patrice Guennifey, 2000. Nous renvoyons également aux articles « hébertistes ou Cordeliers », « sans-culottes », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*, tome 2 : acteurs, 1992 [1998], p. 375-386 ; 425-435.

révolutionnaire est de la fonder ». Plus tard, face à la crise révolutionnaire qui suit le 9 thermidor, la discussion dans les milieux ultra-radicaux concerne le genre de dictature à instaurer. La première solution, jacobine, était d'appeler la Convention épurée. La seconde solution consistait dans l'élection d'un Gouvernement provisoire par le peuple insurgé. La troisième solution, maraîstiste, était la dictature d'un seul homme. Le milieu babouviiste, dont Buonarroti faisait partie, a tranché en faveur de la remise du gouvernement à une autorité nommée par le peuple insurgé.

L'idée de la dictature, si elle était déjà controversée au sein de la culture politique française de l'époque, constitue en Belgique un véritable tabou. Afin de contourner la censure, l'auteur nous conduit à l'idée de la dictature par des biais et des détours – à travers des expressions éparses, semées d'allusions et de renvois à Buonarroti et à Charles Antoine de Teste<sup>18</sup> (et indirectement à Robespierre) et par des remarques glissées dans les notes du texte<sup>19</sup>. Sur le plan explicite de la *Lettre à mes concitoyens*, l'idée de la dictature apparaît dans deux longs extraits, le premier dans la première partie du texte, le second vers la fin du texte<sup>20</sup>. En dépit de ces deux longues références, il est extrêmement difficile de se faire une idée claire de la conception dictatoriale de l'auteur. Ces fragments illustrent, avec intensité, sa rhétorique du labyrinthe. Examinons, en guise d'exemple le premier.

L'idée avancée par Louis De Potter est qu'il faut sauver la révolution belge par la dictature et par une guerre contre la Hollande. Le mot de dictature ne figure pas dans l'extrait. L'idée apparaît de manière indirecte, à travers le choix de certaines expressions et l'activation d'un système de renvois :

Le gouvernement n'avoit plus d'opinion, plus de couleur, et par conséquent plus de caractère ni de système, le gouvernement étoit frappé de mort. Soutenu par mon ami Tielemans, j'étois le seul au comité central à vouloir qu'il se dessinât politiquement, qu'un mot il prît parti. Je le voulois, parce qu'à mes yeux nous étions les véritables représentants de révolution, et qu'à nous étoit imposé le devoir de la faire triompher de tous les obstacles et de préparer son triomphe ; parce qu'en abandonnant au congrès futur, dont les opinions et le caractère nous étoient inconnus, le soin de décider en quelque sorte aveuglement le sort de la patrie, eut été dans tous les cas une grande imprudence, et que ce seroit probablement une faute irréparable ; parce qu'enfin nous étions toujours en révolution, et que, tout en confiant au congrès la mission de nous rentrer dans les voies légales par la promulgation d'une loi fondamentale et la

18 C.A Teste, 1833 (1836).

19 Dans ses *Souvenirs personnels*, Louis De Potter sera beaucoup plus explicite à ce sujet : « Dans la nouvelle révolution que je prévoyais et qui n'eût été, après tout, que la suite de la révolution de 1830, l'autorité militaire devait, selon mes idées, jouer le rôle principal. L'autorité civile n'aurait eu en quelque sorte qu'à légaliser et nationaliser les opérations de l'armée et les mesures prises par son chef. » (De Potter, 1839, 2, p. 104).

20 A). Le gouvernement n'avoit plus d'opinion [...] à constituer ses principes et ses doctrines. » (p. 15). B). « J'étois aussi conséquent qu'eux [...] l'ancienne famille régnante. » (p. 30-32).

détermination d'un pouvoir exécutif, encore fallait-il, en attendant ce même congrès, avoir gouverné dans un sens ou dans un autre, dans un esprit ou dans un système arrêté, plus que la représentation nationale n'eut qu'à ratifier les actes de la révolution et à constituer ses principes et ses doctrines. (*Lettre à mes concitoyens, op. cit.*, p. 15)

Quel était, au fond, le projet politique de Louis De Potter ? Ce paragraphe se caractérise par une rhétorique de suspension et de camouflage. Certains choix syntaxiques et lexicaux créent cet effet : notons, d'abord, l'absence d'équilibre entre les multiples subordonnées, de cause et de but, et les deux courtes phrases principales (« [...] j'étais le seul au comité central à vouloir » ; « Je le voulais »). Il en résulte que l'auteur se prononce beaucoup plus sur les motifs de son choix que sur la nature de son choix. Cette lourdeur syntaxique frappe le lecteur habitué au style clair et limpide de Louis De Potter. Ensuite, l'auteur masque l'objet du verbe « vouloir », à savoir son projet politique concret. Dans la première phrase, on s'attend à un simple objet direct du verbe (tel vouloir la république), mais on se heurte à deux propositions subordonnées dont le contenu sémantique demeure flou : que signifie, pour Louis De Potter, « se dessiner politiquement » ou « prendre parti » ? La répétition du verbe « vouloir » dans la phrase suivante renforce le mystère, mais la rhétorique habile voile de nouveau la réponse : « Je le voulais, parce que [...] » Le pronom personnel « le » renvoie, en général, à un objet explicité dans la phrase antécédente, mais rien n'a été précisé ici. Ainsi, c'est à travers un jeu de cache-cache comme celui des mots croisés que l'auteur nous amène à sa propre conception révolutionnaire.

Arrêtons-nous sur la sémantique. En premier lieu, le mot de « dictature » n'apparaît pas explicitement dans ce texte. Cependant, l'idée de la dictature est suggérée par une série d'expressions éparses : « [...] nous étions les véritables représentants de la révolution et à nous étoit imposé le devoir de la faire triompher » ; « [...] nous étions toujours en révolution [...] en confiant au congrès la mission de nous faire gouverner dans des voies légales, encore fallait-il [...] avoir gouverné dans un sens ou dans un autre [...] ». Ces termes font revivre une imagerie révolutionnaire connue de tout lecteur français ou belge de l'époque. Ils renvoient non seulement à la Révolution, mais aussi au *Projet de Constitution républicaine* de Charles Teste et au texte classique de Buonarroti *Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf*<sup>21</sup>. C'est, donc, par une stratégie de renvois, que toute une imagerie de la Révolution française et de la Terreur réapparaît<sup>22</sup>. Cet univers de référence est activé, de manière indirecte et escamotée. D'abord, les termes sont « noyés » dans des longues phrases subordonnées de cause et de but. En second lieu, même si l'imagerie de la Terreur apparaît, l'auteur la repousse à

21 P. Buonarroti, *Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf*, 2 tomes, Bruxelles, Librairie romantique 1828 ; Paris, 1830. Ch. A. Teste, *op. cit.*

22 En ce qui concerne l'imagerie de la Terreur, voir, Bronislav Baczko, 1989. Voir également, Patrice Gueniffey, 2000.

l'arrière-fond. Tout comme chez Adolphe Bartels, ils fonctionnent comme une anesthésie qui permet d'oublier provisoirement la voie choisie.

L'ensemble de ces stratégies rhétoriques fait que sur le plan explicite du discours figurent, d'une part, l'urgence d'agir et, d'autre part, les obstacles, tandis que l'appel à la dictature passe à l'implicite du discours. De ce point de vue, Louis De Potter n'échappe pas à la tendance générale de la culture politique belge qui peut difficilement conjuguer « agir » avec « révolution ». Le seul moyen d'y échapper est de publier ce genre de discours à Paris. Le second extrait consacré à la dictature est plus explicite. Examinons-en le début. Afin de faciliter l'analyse, nous avons numéroté les séquences rhétoriques :

172

- 1) Considérant le Gouvernement provisoire comme la véritable motrice de la révolution, j'avois voulu confier à ce gouvernement seul la mission d'asseoir la révolution sur des bases inébranlables, la mission de fixer cette révolution, de tracer à l'avance la voie dont il m'auroit été permis, dont il n'auroit plus été possible qu'elle sortît ; 2) je m'étois regardé moi-même comme appelé à établir la république.
- 3) Et selon moi, le congrès uniquement convoqué pour régulariser, pour légaliser, en un mot pour constituer, et, pour ainsi dire, *constater*, la révolution déjà faite, déjà achevée par le gouvernement, pour organiser la république [...] à exposer comme des *droits* [...] les *faits* de la révolution [...] 4) c'étoit le seul moyen de faire vite et de faire bien. » (*Lettre à mes concitoyens, op. cit.*, p. 30)

En présupposant que le moteur de la révolution réside dans le Gouvernement provisoire (issu en Belgique du modèle dictatorial de Buonarroti), Louis De Potter accorde à ce gouvernement un pouvoir suprême. Paradoxalement, ce sont des termes qui renvoient à l'idée de la stabilité et la maîtrise de la révolution (« asseoir », « inébranlables », « fixer », « tracer à l'avance »), qui font ressurgir l'expérience de la Terreur. D'où la difficulté de clore la Révolution<sup>23</sup>, comme l'a si bien expliqué B. Baczko en analysant l'expérience française de la Terreur :

Terminer la Révolution, c'est installer la République comme État de droit, sur des bases solides et durables et, du coup, la protéger contre le retour de son propre passé, réclamant de la promesse révolutionnaire indéfinie et de la souveraineté du peuple. En 1789, l'accent est mis sur le refus radical du passé ; élaborer la Constitution, c'est redéfinir le contrat social des Français et celui-ci ne peut être qu'un contrat de fondation. [Baczko ; 339]

23 La question réapparaît de manière plus explicite dans le post-scriptum de la Lettre : « [...] j'en accuse les lenteurs du provisoire ; et j'invoque le définitif [...] pourvu que la révolution finisse, et finisse quand même ... pour la Belgique, bien entendu. », *Lettre à mes concitoyens, op. cit.*, p. 37.

Notons la formule choisie par Louis De Potter : la seule expression qui suggère un coup de force (« tracer à l'avance la voie dont il n'aurait plus été possible qu'elle sortît ») apparaît dans une subordonnée relative, sous une forme impersonnelle et négative. Qui décide des paramètres du « possible » et de « l'impossible » ? Il s'avère, dans la seconde séquence rhétorique, que l'auteur s'octroie à lui-même ce pouvoir. Son argument est fondé sur l'idée qu'il est le représentant direct et incontestable de la volonté générale. De la dictature d'une élite, on parvient, donc, à la dictature d'un seul homme ou du moins à son statut privilégié au sein du Gouvernement provisoire. La troisième séquence rhétorique va plus loin. L'auteur établit une hiérarchie claire entre l'instance exécutive, à laquelle il accorde le pouvoir constituant et l'instance législative, qui devient un pouvoir constitué. Ainsi, le congrès devient un « simple organe » du gouvernement. Le choix du verbe « constater » pour décrire l'activité du congrès renvoie à une fonction quasiment passive, celle du contemplateur.

Mais c'est dans la conclusion que Louis De Potter s'écarte le plus de la culture politique belge : « C'étoit le seul moyen de faire vite et de faire bien ». Il ne s'agit ni de « peser » la révolution, ni d'attendre la demande du peuple belge, mais de se lancer dans l'action. On est, donc, loin, de l'image « classique » du révolutionnaire belge qui réfléchit de sang-froid, qui tente d'évaluer les conséquences, qui pèse et qui transige. Sous la plume de Louis De Potter, le révolutionnaire est un homme « d'exécution, porté de cœur et de principes » pour la cause révolutionnaire. Les « traces » de la culture politique belge qui accompagnent l'auteur dans la plupart des descriptions précédentes, disparaissent tout à fait à partir du moment où l'auteur critique la procédure de délibération et le pluralisme idéologique – valeurs sacrées de la culture politique belge. Suivons la manière dont il justifie la dictature d'une minorité :

J'étois intimement convaincu que les mêmes idées, présentées à une assemblée purement délibérante de deux cents personnes, d'opinions, de caractère, d'intérêts, de mœurs, d'âges différents, n'y auroient jamais été accueillies. Car toute réunion, et *toute réunion nombreuse surtout, est nécessairement timide* : elle recule devant les difficultés ; elle hésite chaque fois qu'il s'agit de prendre une résolution hardie, un parti décisif : *les demi-mesures, si fatales en révolution*, les ménagements toujours mortels à chaque époque de crise, les attermoiements, et les moyens de transaction et de faiblesse sont son essence. (*Lettre à mes concitoyens, op. cit.*, p. 31 [je souligne]).

Dans cet extrait, un gouffre se creuse entre Louis De Potter et les autres révolutionnaires belges (dont les membres du Gouvernement provisoire d'obédience néo-babouviste). Ses homologues consacrent la séparation des pouvoirs, ainsi qu'un long processus de délibération au sein du Congrès. Ils font l'éloge d'un système politique décentralisateur qui met en valeur la pluralité d'opinions. Loin de cet esprit libéral, Louis De Potter suit la « montée aux extrêmes » de la culture révolutionnaire française. En effet, la critique de Louis

De Potter concerne aussi bien le processus de délibération que le moment de décision. C'est justement la métaphore de la balance, chère aux belges, qui apparaît comme « mortelle » pour la cause révolutionnaire : de la critique des « demi-mesures » l'auteur passe à la critique de l'ajournement révolutionnaire. Le révolutionnaire belge apparaît comme un débiteur de sa révolution nationale. Ainsi, s'opère un renversement de rôles entre Louis De Potter et ses compagnons de route. L'image du déserteur est rattachée désormais à l'autre, tandis que l'écrivain assume le rôle du patriote fidèle.

Notons que la polémique entre Louis De Potter et ses confrères ne concerne pas les objectifs à atteindre (assurer l'indépendance nationale, établir une République égalitaire), mais les moyens d'action. Tandis que ses confrères tentent de faire cohabiter la révolution avec le libéralisme et l'Unionisme, Louis De Potter estime que seule une mesure de vigueur, à savoir la dictature, permettra d'achever l'œuvre révolutionnaire. C'est l'idée de circonstances exceptionnelles qui lui sert à justifier la dictature. Examinons les stratégies rhétoriques par lesquelles il essaie de faire passer une idée inadmissible pour tout lecteur belge. L'auteur présente-t-il son action personnelle comme une mesure de survie pour la patrie en danger ?

« Je dis que, dans les circonstances critiques où la nation se trouvoit encore, par la faute du Gouvernement provisoire [...] » (*Ibid*, p. 32). L'habileté rhétorique de Louis De Potter consiste à justifier les lois d'exception au nom du libéralisme. C'est l'idée de la séparation des pouvoirs qui lui sert d'alibi pour justifier l'indépendance du gouvernement par rapport au Congrès. Seulement l'auteur masque le fait qu'il ne s'agit pas d'une véritable séparation, mais d'un renversement de hiérarchies entre l'instance législative et l'instance exécutive. À cet argument de base (qu'aucun Belge ne contestera) l'auteur ajoute un argument circonstanciel : il trace l'opposition entre le gouvernement en vigueur (révolutionnaire et anti-orangiste) et le gouvernement futur (opposé à l'idée de la révolution). Cet argument renvoie à la distinction entre « légal » et « légitime », longuement discutée par son contemporain Charles Antoine Teste dans son *Projet de Constitution républicaine*. En effet, l'affinité entre Louis De Potter et Charles Antoine Teste semble profonde. Elle se révèle aussi bien dans les objectifs révolutionnaires, établir la République égalitaire partout en Europe, que dans les prémisses de l'argumentation, rappel du principe défini par l'article 35 de la *Déclaration des droits de l'homme* : « Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des devoirs ». Elle se révèle, surtout, dans les moyens concrets de l'agir révolutionnaire.

L'un comme l'autre, approuve l'idée de la dictature provisoire et transitoire : « C'est là le préalable nécessaire [...] la *révolution* et la *destruction* ; tout le reste n'est qu'*organisation* et *reconstruction* [...] ; la marche de la société est une chose qui ne souffre aucune interruption : il faut toujours un pouvoir transitoire entre l'ancien et le nouveau », avance Louis De Potter, en citant l'un de ses amis dans la note de l'extrait évoqué. Et Charles Antoine Teste explique sa conviction : « Qu'un temps de transition, entre le renversement de l'ordre d'oppression et

l'établissement de l'ordre libre et définitif, est nécessaire ; Que ce temps doit être rempli par l'autorité extraordinaire d'hommes forts, sages et dévoués » (Charles Teste, 1833 ; 35). Si les deux auteurs se retrouvent même par le choix des termes (qui gravitent autour du triangle « destruction - transition - reconstruction »), c'est qu'ils s'inspirent d'une source commune, à savoir le *Manifeste des Égaux* de Buonarroti<sup>24</sup>.

Le projet dictatorial de Buonarroti, suit la voie tracée au XVIII<sup>e</sup> siècle par Morelly dans son *Code de la nature*. L'auteur y tente de faire revivre le modèle gréco-romain de « l'autorité sévère ». Buonarroti se donne pour objectif de répondre à un problème politique concret : comment consolider la révolution après la prise du pouvoir. En présupposant l'impuissance des masses, opprimées par le travail, la misère et les préjugés, il estime une dictature transitoire nécessaire. À la révolution, explique-t-il, doit succéder une période où les pouvoirs sont assumés de façon dictatoriale par un petit nombre des « citoyens sages et courageux [...] fortement épris d'amour pour la patrie<sup>25</sup> ».

Cette dictature de secte est justifiée par les difficultés que rencontre une révolution qui devrait être destructive et constructive en même temps, à savoir l'opposition des puissances étrangères, la résistance à l'intérieur des classes dominantes et l'affaiblissement de l'esprit public par la longue servitude. La fonction de cette autorité est double : renverser l'état des choses existant et préparer le nouvel ordre. Puisque ces deux fonctions sont inséparables, elles seront remplies par une seule et même autorité.

Revenons au paragraphe cité de Louis De Potter et résumons, pour conclure, sa justification de la dictature. L'auteur fonde son argument sur le principe de la souveraineté du peuple et sur son droit à l'insurrection défini dans le *Contrat social*. Il fait référence à la notion de dictature transitoire, reconnue par tout lecteur de Buonarroti et de Charles Antoine Teste. Sur ce principe de base, il enchaîne des arguments « locaux » : 1) vu les périls de la concentration des pouvoirs aux mains du Congrès, organe anti-révolutionnaire, une suprématie temporaire du Gouvernement provisoire semblait nécessaire ; 2) le maintien du pouvoir par le gouvernement dictatorial semble d'autant plus indispensable que le gouvernement futur était opposé à l'esprit de la révolution. Dans ces circonstances, il fallait, donc, avoir recours à des mesures d'exception. Bref, la dictature apparaît comme une mesure de survie.

## Conclusion

Louis De Potter, penseur et homme politique, va à contre-courant de la culture politique belge de son époque. Par ses prises de position, par sa rhéto-

24 F. Buonarroti, 1828. Dans la présente étude, on se référera à l'édition plus récente de G. Lefebvre, 1957.

25 « Le projet (est) de remplacer le Gouvernement provisoire par une autorité révolutionnaire et provisoire, constituée de manière à soustraire à jamais le peuple à l'influence des ennemis naturels de l'égalité, et à lui rendre l'unité de volonté nécessaire pour l'adoption des institutions républicaines » (Buonarroti, t. 1, p. 110. Voir également p. 111-114).

rique, par ses actes, il transgresse certains tabous de la culture politique belge. Son attitude intransigeante et son appel à la révolution violente lancent un défi à une culture politique locale, fondée sur un libéralisme pluraliste, la transaction et le refus de la violence. Son échec est, certes, celui d'un homme politique qui n'a pas su traduire sa pensée en action. Mais ce qui semble, à première vue, une contradiction entre une pensée et une pratique politique, entre une profession de foi (l'exposition des principes révolutionnaires, tout en étant démocratiques et libéraux) et une politique personnelle (rigide, autoritaire, anti-tolérante et parfois anti-démocratique), s'avère être une caractéristique inhérente à l'univers de pensée de l'auteur. Si le contraste entre la théorie et la pratique apparaît aisément, les fissures qui désamorcent la pensée révolutionnaire, ses ambiguïtés et ses contradictions internes, se révèlent par l'analyse de la mise en forme de cette pensée, en suivant sa dynamique.

Louis De Potter ne peut exister, dans le cadre de la culture politique belge, que par ces tiraillements idéologiques. Sa tentative d'inculquer aux Belges le modèle de la Révolution française apparaît comme une démarche inévitable (vu l'éclipse de la révolution politique), mais impossible. On ne saurait rattacher son échec à une pure question de caractère ni de tactique. L'inefficacité de sa rhétorique réside, à notre sens, dans l'absence de corrélation entre le modèle blanquiste qu'il essaie de transporter et les prémisses politico-culturelles de son auditoire national. Louis De Potter n'a pas été suffisamment sensible au fondement-même de son dialogue. En essayant de ranimer la révolution belge par le radicalisme français, il a commis l'erreur de la décontextualisation. Le Premier ministre belge n'a pas su tenir compte des circonstances, improviser dans l'action, comme l'exige le *kairos*<sup>26</sup> des sophistes. Par conséquent, tandis qu'il acquiert une certaine légitimité en France, son prestige en Belgique court à sa perte. Est-ce que toute révolution politique porte en germes la Terreur ? De Potter est l'un des rares acteurs et penseurs belges à y croire. Or, au sein de la culture révolutionnaire du jeune État belge, le rapprochement entre la Révolution et la Terreur occupe un non-lieu. Reste une révolution politique languissante qui cherche une voie.

## Bibliographie

- ARISTOTE, *La Politique*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1995.  
 ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, J. Tricot, Paris, Vrin, 1972.  
 ARISTOTE, *Organon*, 6 vol., trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1995.  
 ARISTOTE, *Rhétorique*, trad. Vahemerlyck, Paris, Livre de Poche, 1991.

26 Le terme de *kairos* est employé par les sophistes. Aristote s'en sert dans sa théorie de la prudence. La prudence est avant tout la possibilité de délibérer sur ce qui est utile et possible en tenant compte des circonstances. Le *kairos* est le moment opportun, l'occasion propice. Ce sens psychologique, ce tact, constitue le fond même de l'habileté sophistique. Sa conception est liée étroitement à un empirisme foncier qui transforme l'homme de science en un homme d'art et le sophiste en médecin. Voir Aristote et notamment : Aristote, *Éthique à Nicomaque*, II, 2, 1104 b, p. 24-26.

- BARTELS, A., *Les Flandres et la révolution belge*, Bruxelles, Wallens, 1834.
- BAZCKO, B., *Comment sortir de la Terreur*, Paris, Gallimard, 1989.
- BERTRAND, L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, t. 1, Bruxelles, Deschenn, Paris, Cornéty, 1906.
- LE NUZ, D., *Louis Auguste Blanqui, Œuvres : des origines à la révolution de 1848*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993.
- BLANQUI, L. A., *Instructions pour une prise d'armes*, (1868-1869), établi par Pelosse, Paris, Société encyclopédique française, 1972.
- BUONARROTI, P., *Conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf*, Bruxelles, Librairie romantique, 1828 ; Paris, Baudouin frères, 1830.
- DASCAL, M., (dir.), *Pragmatics and Philosophy of the mind*, vol. 1, Amsterdam John Benjamins, 1983.
- DASCAL, M. & CREMASCHI, S., « The Malthus Ricardo correspondenc : Sequential Structure », *Journal of Pragmatics*, n° 31, 1995, 1129-1172.
- DE POTTER, L., *Lettre à mes concitoyens*, Bruxelles, le 23 novembre, Ode et Wodon, 1830.
- DE POTTER, L., *Révolution belge 1828-1839 : Souvenirs personnels*, 2 tomes, Bruxelles, Meline & Can, 1839.
- DE POTTER, L., *De la révolution à faire d'après l'expérience des révolutions avortées*, Paris, Ladvocat, 1831.
- DE POTTER, L., *Y aura-t-il une Belgique ?* Bruxelles, H.I.G. le 23 novembre, Ode et Wodon, 1830.
- Dictionnaire critique de la Révolution française*, Mona OZOUF et François FURET (dir.), Paris, Flammarion [1988], 1992.
- DOMMAGET, M., *Auguste Blanqui*, Paris, 1972.
- DUCROT, O., *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Liège, Mardaga, 1983.
- DUCROT, O., *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- GEFFROY, G., *L'Enfermé*, 2 vol., Paris, Fasquelle, 1985.
- GUENIFFEY, P., *La Politique de la Terreur*, Paris, Fayard, 2000.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'Implicite*, Paris, A. Colon, 1986.
- LEFORT, C., *Essais sur le politique (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Seuil, 1986.
- LEFORT, C., *Écrire à l'épreuve du politique (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Calmann-Lévy, 1995 (1992).
- MAZAURIC, C., « Table ronde : autour de Thermidor, » *Présence de Babeuf*, Paris, Sorbonne, 1994.
- ROSANVALLON, P., *Notre histoire intellectuelle et politique*, Paris, Seuil, 2018.
- ROSANVALLON, P., *Le Siècle du populisme* Paris, Seuil, 2020.
- STENGERS, J., *Histoire du sentiment national en Belgique : les racines de la Belgique*, Bruxelles, Racine, 2000.
- TESTE, C.A., *Projet de Constitution Républicaine*, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1833.
- WOUTERS, H., *Documenten Betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging 1831-1853*, vol. 1, Louvain, Paris, Éditions Welaters, 1963.

